

En ouverture la délégation FO a fait la déclaration que vous trouverez en pièce jointe.

1. ÉCHANGES AVEC CÉDRIC LEWANDOWSKI, DIRECTEUR DE LA DIRECTION INNOVATION STRATÉGIE PROGRAMMATION

La délégation FO a, en début d'échanges, posé une première série de questions à travers l'intervention que vous trouverez en pièce jointe.

Dans un temps d'intervention trop court pour traiter l'ensemble des questions, M LEWANDOWSKI nous a indiqués :

Concernant la PPE (Programmation Pluriannuelle de l'Energie), que les Français vont être consultés à travers un débat public, d'une durée de trois mois sur un mode restant à définir. La PPE devrait sortir en novembre 2018 pour mise en œuvre en janvier 2019. Il a confirmé que le 50 % « nucléaire » à l'horizon 2025 n'avait pas de sens.

EDF va lancer une opération « parlons Énergie », en 2018, qui doit permettre aux agents de prendre part aux débats et d'être entendus. Ce débat devrait se tenir sous forme de forums régionaux.

Concernant l'hydraulique, le directeur nous a indiqué qu'EDF pesait de tout son poids au plus haut niveau pour contrer les velléités européennes.

Sur le thermique une mission interministérielle vient d'être lancée pour auditionner l'ensemble des parties prenantes

Concernant la séparation du Nucléaire, M LEWANDOWSKI indique qu'il y a effectivement un risque identifié à travers les grandes banques d'affaires qui, aujourd'hui, ouvre ce débat au regard des intérêts en jeu. EDF compte se défendre en continuant à faire la promotion de son modèle intégré.

Dans laps de temps trop court, toutes les questions n'auront pas trouvé réponse, notamment sur la stratégie sociale . . .

La création d'une nouvelle Unité qui reprend les unités de Production Thermique de Cordemais et du Havre qui s'inscrit dans une fermeture planifiée des centrales Charbon à l'horizon 2022.

2. DPIT PROJET DE CRÉATION D'UNE UNITÉ LE HAVRE-CORDEMAIS

FO ne peut cautionner cette fusion qui accessoirement porte en elle la volonté exacerbée de faire des gains de productivité.

Le Havre – Cordemais par la route c'est 4 heures, par les transports ferroviaires 5 à 6 ??? Voilà qui va faciliter la « vie en commun » et générer quelques risques supplémentaires et Risques Psycho-sociaux.

FO a émis un avis négatif sur ce dossier, l'ensemble des autres délégations ayant émis un avis positif. La délégation FO a fait la déclaration que vous trouverez en pièce jointe.

Prochain CCE le 16 novembre 2017